REPUBLIQUE FRANÇAISE

Départements : CONSEIL DEPARTEMENTAL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget principal (2)

Numéro SIRET: 22410001600274

POSTE COMPTABLE : Service de gestion comptable

M. 52

Budget primitif voté par nature

BUDGET: Aérodrome du Breuil (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble du budget par section 9 A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses 10 A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes 11 A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses 12 A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes 13 B1 - Balance générale - Dépenses 14 B2 - Balance générale - Recettes 15 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes 17 A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement 19 A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA 20 A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement 21 A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme 22 A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme 23 A2 - Equipements non départementaux 24 A3 - Dépenses financières 25 A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux 26 A4.2 - Recettes RMI / RSA 27 A4.3 - Recettes financières 28 A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers 29 A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections 30 A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales 31 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 32 B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 34 B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 36 **IV - Annexes** A - Présentation croisée par fonction A1 - Vue d'ensemble Sans Objet A1/01 - Opérations non ventilées Sans Objet A1/0 - Fonction 0 (sauf 01) Sans Objet A1/1 - Fonction 1 Sans Objet A1/2 - Fonction 2 Sans Objet A1/3 - Fonction 3 Sans Objet A1/4 - Fonction 4 Sans Objet A1/5 - Fonction 5 Sans Objet A1/6 - Fonction 6 Sans Objet A1/7 - Fonction 7 Sans Objet A1/8 - Fonction 8 Sans Objet A1/9 - Fonction 9 Sans Objet B - Eléments du bilan B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 38 B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet B2 - Méthodes utilisées Sans Objet B3 - Etat des provisions B4 - Etat des charges transférées Sans Objet B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers Sans Objet B6 - Prêts Sans Objet B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 44 B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 45

CONSEIL DEPARTEMENTAL - Aérodrome du Breuil - BP - 2023

C - Engagements hors bilan	
C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	46
C8 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat du personnel	47
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet
E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet

49

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

E2 - Arrêté et signatures



Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale Longueur de la voirie départementale (en km)	0	Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (5) Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)				
Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par habitant pour le	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	département (population DGF)	potentiel financier par catégorie (2)	
0.00	0.00	0.00	0.00	

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

	Informations financières – ratios	Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.0%	
5	Encours de dette/population (3) (4)	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (5)	0.0%	
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (5)	0.0%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (5)	0.0%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4) (5)	0.0%	

⁽³⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽⁴⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁵⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

⁽⁶⁾ Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) sans les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.
- III La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- IV Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

⁽¹⁾ A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

⁽²⁾ Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

⁽³⁾ Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

⁽⁴⁾ Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

⁽⁵⁾ A compléter par un seul des trois choix suivants :

⁻ sans reprise des résultats de l'exercice N-1,

⁻ avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,

⁻ avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(1) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(2) 0,00	A3 0,00

⁽¹⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00	
Investissement	1 0,00	III 0,00	B2 0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00	

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

⁽¹⁾ Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

⁽²⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap. /art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'II	NVESTISSEMENT – TOTAL	(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE	FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

⁽¹⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽²⁾ Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
	NVESTISSEMENT – TOTAL	(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE	FONCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

⁽¹⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	1 630 700,00	1 630 700,00
	+	+	+
R E P	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
O R	001 Solde d'exécution de la section d'investissement	(si solde négatif)	(si solde positif)
T	reporté (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement	1 630 700,00	1 630 700,00
R		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	2 182 312,00	2 182 312,00
	+	+	+
R E P	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
O R		(si déficit)	(si excédent)
T S	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00	0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	2 182 312,00	2 182 312,00
F		-	1
	TOTAL DU BUDGET (5)	3 813 012,00	3 813 012,00

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

TOTAL DES OF ENATIONS RELEELS ET D'ONDRE DU BODGET						
	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	1 360 700,00	270 000,00	1 630 700,00	0,00	1 630 700,00	1 630 700,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	751 612,00	1 430 700,00	2 182 312,00	2 112 312,00	70 000,00	2 182 312,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	2 112 312,00	1 700 700,00	3 813 012,00	2 112 312,00	1 700 700,00	3 813 012,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

⁽³⁾ Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

⁽⁴⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

⁽⁵⁾ Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)		
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (6)	70 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00		
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	45 100,00	0,00	300,00	300,00	300,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (3) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (6)	1 139 900,00	0,00	1 093 700,00	1 093 700,00	1 093 700,00		
Total de	es dépenses d'équipement	1 255 000,00	0,00	1 134 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	226 000,00	0,00	226 700,00	226 700,00	226 700,00		
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00		
Total de	es dépenses financières	226 000,00	0,00	226 700,00	226 700,00	226 700,00		
45	Total des opé. pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total de	es dépenses réelles d'investissement	1 481 000,00	0,00	1 360 700,00	1 360 700,00	1 360 700,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	40 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00		
041	Opérations patrimoniales (2)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00		
Total de	les dépenses d'ordre d'investissement	240 000,00		270 000,00	270 000,00	270 000,00		
	TOTAL	1 721 000,00	0,00	1 630 700,00	1 630 700,00	1 630 700,00		
						+		
		D 001 SO	LDE D'EXECUTION	NEGATIF REPOR	TE OU ANTICIPE	0,00		
						=		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES							

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽³⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁴⁾ A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

⁽⁶⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	es recettes financières	213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes réelles d'investissement	213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	997 500,00		987 700,00	987 700,00	987 700,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	310 000,00		443 000,00	443 000,00	443 000,00
041	Opérations patrimoniales (2)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	1 507 500,00		1 630 700,00	1 630 700,00	1 630 700,00

TOTAL	1 721 000,00	0,00	1 630 700,00	1 630 700,00	1 630 700,00
-	•				

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 630 700,00

=

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement II sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE **FONCTIONNEMENT (7)**

1 360 700,00

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- $(7) \ Solde \ de \ l'opération \ DF \ 023 + DF \ 042 RF \ 042 \ ou \ solde \ de \ l'opération \ RI \ 021 + RI \ 040 DI \ 040.$
- (8) Sauf 165, 166 et 16449.
- (9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	159 506,00	0,00	256 216,00	256 216,00	256 216,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	94 480,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	346 206,00	0,00	345 396,00	345 396,00	345 396,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	600 192,00	0,00	706 612,00	706 612,00	706 612,00
66	Charges financières	32 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
67	Charges exceptionnelles (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (3)	20 000,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses réelles de nnement	653 192,00	0,00	751 612,00	751 612,00	751 612,00
023	Virement à la section d'investissement (2)	997 500,00		987 700,00	987 700,00	987 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	310 000,00		443 000,00	443 000,00	443 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	les dépenses d'ordre de onnement	1 307 500,00		1 430 700,00	1 430 700,00	1 430 700,00
		<u> </u>				
	TOTAL	1 960 692,00	0,00	2 182 312,00	2 182 312,00	2 182 312,00
						+
			D 002 I	RESULTAT REPOR	TE OU ANTICIPE	0,00
						=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 182 312,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	président sur les crédits de l'exercice	l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	228 086,00	0,00	215 500,00	215 500,00	215 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	1 106,00	0,00	1 106,00	1 106,00	1 106,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 691 500,00	0,00	1 790 706,00	1 790 706,00	1 790 706,00
Total de	es recettes de gestion courante	1 920 692,00	0,00	2 112 312,00	2 112 312,00	2 112 312,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	1 920 692,00	0,00	2 112 312,00	2 112 312,00	2 112 312,00

042	Opérations ordre transf. entre	40 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
	sections (2)				
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00	0,00	0,00	0,00
	section (2)				
Total de	es recettes d'ordre de	40 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
fonction	nnement				

TOTAL 1 960	692,00 0,00	2 182 312,00	2 182 312,00	2 182 312,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 182 312,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 360 700,00
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	70 000,00	70 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	226 700,00	0,00	226 700,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	40 000,00	0,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	300,00	0,00	300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	1 093 700,00	200 000,00	1 293 700,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement -Total	1 360 700,00	270 000,00	1 630 700,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 630 700,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	256 216,00		256 216,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	105 000,00		105 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8) Frais fonctionnement des groupes d'élus	345 396,00 0,00	0,00	345 396,00 0,00
66	Charges financières	45 000,00	0,00	45 000,00
67	Charges exceptionnelles (8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	443 000,00	443 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		987 700,00	987 700,00
	Dépenses de fonctionnement –Total	751 612,00	1 430 700,00	2 182 312,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

	_
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 182 312,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

⁽³⁾ Hors chapitres programmes.

⁽⁴⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

⁽⁵⁾ A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁶⁾ A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁷⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

⁽⁸⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	200 000,00	200 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		443 000,00	443 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		987 700,00	987 700,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement -Total	0,00	1 630 700,00	1 630 700,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 630 700,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	105 000,00		105 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	215 500,00		215 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	1 106,00		1 106,00
75	Autres produits d'activités (7)	1 790 706,00	0,00	1 790 706,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	0,00	70 000,00	70 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement –Total	2 112 312,00	70 000,00	2 182 312,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 182 312,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

⁽³⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

CONSEIL DEPARTEMENTAL - Aérodrome du Breuil - BP - 2023

- (4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.
- (7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	Α

DEPENSES

Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2) II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	1 721 000,00	0,00	1 630 700,00	1 630 700,00	1 134 000.00	496 700,00	1 630 700,00
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	1 255 000,00	0,00	1 134 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00	0,00	1 134 000,00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	1 255 000,00	0,00	1 134 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00	0,00	1 134 000,00
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	226 000,00	0,00	226 700,00	226 700,00		226 700,00	226 700,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	40 000,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	200 000,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00

D001 Solde d'execution negatif reporte ou anticipe (3)	0,00

|--|

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽³⁾ Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	Α

RECETTES

Nature	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 721 000,00	0,00	1 630 700,00	1 630 700,00	1 630 700,00
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2) Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	00,0 00,0	0,00 0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3) (sauf 1068)	213 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	310 000,00		443 000,00	443 000,00	443 000,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	200 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	997 500,00		987 700,00	987 700,00	987 700,00

0,00	R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (3)
0,00	Affectation au compte 1068 (4)
1 630 700,00	Total des recettes d'investissement cumulées

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽³⁾ Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap. / Libellé		Pour mémoire	RAR N-1	N-1 Propositions	Vote de	Pour information	
art. (1)		budget précédent		du président sur les crédits	l'assemblée sur les crédits	Crédits gérés dans le cadre	Crédits gérés hors AP
		precedent		de l'exercice	de l'exercice	d'une AP	HOIS AF
	TOTAL	1 255 000,00	0,00	1 134 000,00	1 134 000,00	1 134 000,00	0,00
20	Immobilisations	70 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00	0,00
	incorporelles (sauf 204)						
2031	Frais d'études	70 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00		
21	Immobilisations corporelles	45 100,00	0,00	300,00	300,00	300,00	0,00
2111	Terrains nus	45 000,00	0,00	0,00	0,00		
2157	Matériel et outillage technique	100,00	0,00	300,00	300,00		
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation						
23	Immobilisations en cours	1 139 900,00	0,00	1 093 700,00	1 093 700,00	1 093 700,00	0,00
231318	Autres bâtiments publics	824 900,00	0,00	398 700,00	398 700,00		
23151	Réseaux de voirie	315 000,00	0,00	695 000,00	695 000,00		

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap. /	Libellé	Pour mémoire	RAR N-1	Propositions	Vote de	Pour info	ormation
art. (1)		budget		du président	l'assemblée	Crédits gérés	Crédits gérés
		précédent		sur les crédits	sur les crédits	dans le cadre	hors AP
				de l'exercice	de l'exercice	d'une AP	
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

RSA DEPENSES

Chap. /	Libellé	Pour mémoire	RAR N-1	Propositions	Vote de	Pour information	
art. (1)		budget		du président	l'assemblée	Crédits gérés	Crédits gérés
		précédent		sur les crédits	sur les crédits	dans le cadre	hors AP
				de l'exercice	de l'exercice	d'une AP	
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A 1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N°	Libellé du programme	N° AP	Pour mémoire	RAR N-1	Propositions	Vote de	Pour info	ormation
progr.		(2)	réalisations		du président	l'assemblée	Crédits gérés	Crédits gérés
			cumulées au		sur les crédits	sur les crédits	dans le cadre	hors AP
			01/01/N		de l'exercice	de l'exercice	d'une AP	
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

⁽²⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libe	ellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions versées (2)	d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES TOTALES	226 000,00	0,00	226 700,00	226 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	226 000,00	0,00	226 700,00	226 700,00
1641 165	Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus	225 000,00 1 000,00	0,00 0,00	225 700,00 1 000,00	225 700,00 1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres

Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽³⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RMI / RSA - RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap./	Libellé	Pour mémoire	RAR N-1	Propositions du	Vote de
art. (1)		budget précédent		président	l'assemblée
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	00,0

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

RECETTES RSA

Chap./	Libellé	Pour mémoire	RAR N-1	Propositions du	Vote de
art. (1)		budget précédent		président	l'assemblée
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire RAR N-1 F budget précédent		Propositions du président	Vote de l'assemblée				
	TOTAL	213 500,00	0,00	0,00	0,00				
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00				
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00				
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00				
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00				
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00				
024	Produits des cessions d'immobilisations	213 500,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

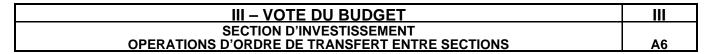
Chap. (4)	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

⁽²⁾ Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

⁽³⁾ Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

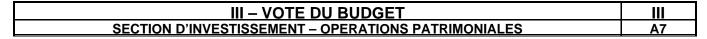
⁽⁴⁾ Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.



Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)	40 000,00	70 000,00	70 000,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	70 000,00	70 000,00
198	Neutralisation des amortissements	40 000,00	0,00	0,00
040	RECETTES (2)	310 000,00	443 000,00	443 000,00
281318	Autres bâtiments publics	310 000,00	443 000,00	443 000,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.



Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
041	DEPENSES (2)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	0,00	0,00
231318	Autres bâtiments publics	0,00	200 000,00	200 000,00
041	RECETTES (2)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2031	Frais d'études	0,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	200 000,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	RAR N-1	Propositions du président sur les	Vote de l'assemblée sur	Pour information Crédits gérés	Pour information Crédits gérés	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		précédent (1)		crédits de l'exercice	les crédits de l'exercice (2)	dans le cadre d'une AE	hors AE	
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	1 960 692,00	0,00	2 182 312,00	2 182 312,00		2 182 312,00	2 182 312,00
011	Charges à caractère général (4)	159 506,00	0,00	256 216,00	256 216,00	0,00	256 216,00	256 216,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	94 480,00	0,00	105 000,00	105 000,00		105 000,00	105 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	346 206,00	0,00	345 396,00	345 396,00	0,00	345 396,00	345 396,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
66	Charges financières	32 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
67	Charges exceptionnelles (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	20 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	997 500,00		987 700,00	987 700,00		987 700,00	987 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	310 000,00		443 000,00	443 000,00		443 000,00	443 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (3)	0,00

	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 182 312,00
--	---	--------------

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽³⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Total (RAR N-1 + Vote)
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	1 960 692,00	0,00	2 182 312,00	2 182 312,00	2 182 312,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	228 086,00	0,00	215 500,00	215 500,00	215 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	1 106,00	0,00	1 106,00	1 106,00	1 106,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 691 500,00	0,00	1 790 706,00	1 790 706,00	1 790 706,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	40 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (0,00
--	-------------------------------------	------

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 182 312,00
--	---	--------------

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽³⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES – GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire	RAR N-1	Propositions du	Vote de
(1)		budget précédent		président	l'assemblée
011	Charges à caractère général (3)	159 506,00	0,00	256 216,00	256 216,00
60611	Eau et assainissement	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
60612	Energie - Electricité	41 700,00	0,00	41 700,00	41 700,00
60621	Combustibles	42 900,00	0,00	84 110,00	84 110,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	11 700,00	0,00	11 700,00	11 700,00
6161	Multirisques	3 200,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6282	Frais de gardiennage	1 700,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
6288	Autres services extérieurs	4 206,00	0,00	4 106,00	4 106,00
63512	Taxes foncières	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (3)	94 480,00	0,00	105 000,00	105 000,00
6331	Versement mobilité	670,00	0,00	700,00	700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	350,00	350,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	620,00	0,00	672,00	672,00
64131	Rémunérations non tit.	66 890,00	0,00	76 100,00	76 100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	14 500,00	0,00	14 700,00	14 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 900,00	0,00	5 200,00	5 200,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 700,00	0,00	2 800,00	2 800,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 500,00	0,00	3 600,00	3 600,00
6478	Autres charges sociales diverses	700,00	0,00	878,00	878,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	346 206,00	0,00	345 396,00	345 396,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	390,00	390,00
65888	Autres	346 206,00	0,00	345 006,00	345 006,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	600 192,00	0,00	706 612,00	706 612,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	32 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
67	Charges exceptionnelles (C) (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (3)	20 000,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	20 000,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		653 192,00	0,00	751 612,00	751 612,00

023	Virement à la section d'investissement	997 500,00	987 700,00	987 700,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	310 000,00	443 000,00	443 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	310 000,00	443 000,00	443 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTA	L DES DEPENSES D'ORDRE	1 307 500,00	1 430 700,00	1 430 700,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE	1 960 692,00	0,00	2 182 312,00	2 182 312,00
L'EXERCICE				
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMUL EES	2 182 312 00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au	compte	66112 <i>(</i>	4)
------------------------------	--------	----------------	----

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽⁴⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽²⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	228 086,00	0,00	215 500,00	215 500,00
70388	Autres	30 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
7068	Autres redevances et droits	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	198 086,00	0,00	175 500,00	175 500,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (2)	1 106,00	0,00	1 106,00	1 106,00
7461	DGD	1 106,00	0,00	1 106,00	1 106,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 691 500,00	0,00	1 790 706,00	1 790 706,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	1 691 495,00	0,00	1 790 700,00	1 790 700,00
7588	Autres produits divers gestion courante	5,00	0,00	6,00	6,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
(A):	TOTAL GESTION DES SERVICES = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)	1 920 692,00	0,00	2 112 312,00	2 112 312,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

⁽³⁾ Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée	
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (C) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00	
TOTA	L DES RECETTES REELLES = A + B + C + D	1 920 692,00	0,00	2 112 312,00	2 112 312,00	

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	40 000,00	70 000,00	70 000,00
7768	Neutralisation des amortissements	40 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	70 000,00	70 000,00
043 Opérations ordre intérieur de la section (2)		0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	40 000,00	70 000,00	70 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	1 960 692,00	0,00	2 182 312,00	2 182 312,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

|--|

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 182 312,00
---	--------------

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽⁴⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

⁽²⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 352 900,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 352 900,00									
105	CA Corporate & Investment Bank	14/09/2011	22/12/2011	22/03/2012	550 000,00	V	Euribor 3m + 0,60%	2,010	2,038	EUR	Т	Р	0	A-1
109	CA Corporate & Investment Bank	13/12/2010	27/12/2012	27/03/2013	602 900,00	V	Euribor 3m + 0,37%, flooré à 0,00%	0,555	0,564	EUR	Т	Р	0	A-1
115	Caisse d'épargne Loire-Centre	09/08/2013	01/04/2014	01/07/2014	1 400 000,00	F	Taux fixe à 3,12%	3,120	3,163	EUR	Т	С	0	A-1
118	CA Corporate & Investment Bank	28/07/2014	24/12/2014	24/03/2015	500 000,00	F	Taux fixe à 2,00%	2,000	2,028	EUR	Т	С	0	A-1
131	CA Corporate & Investment Bank	21/12/2017	27/12/2017	27/03/2018	300 000,00	V	Euribor 3m + 0,48%, flooré à 0,48%	0,480	0,487	EUR	Т	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1676 Dettes envers					0,00									
locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00									
(Total)														
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables					0,00									
(total)														
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 352 900,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
							Taux d'intérêt					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Annuité de l'exercice Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 502 077,28					225 660,16	38 147,21	0,00	4 453,66
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 502 077,28					225 660,16	38 147,21	0,00	4 453,66
105	N	0,00	A-1	180 065,04	3,98	٧	Euribor 3m + 0,60%	2,868	42 365,40	5 562,73	0,00	135,79
109	N	0,00	A-1	242 012,13	4,99	٧	Euribor 3m + 0,32%, capé à 1,00%, flooré à 0,00%	1,000	44 628,11	2 285,01	0,00	27,41
115	N	0,00	A-1	606 666,78	6,25	F	Taux fixe à 3,12%	3,120	93 333,32	18 082,71	0,00	4 092,98
118	N	0,00	A-1	233 333,33	6,98	F	Taux fixe à 2,00%	2,000	33 333,33	4 477,32	0,00	88,89
131	N	0,00	A-1	240 000,00	20,00	٧	Euribor 3m + 0,48%, flooré à 0,48%	2,748	12 000,00	7 739,44	0,00	108,59
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CONSEIL DEPARTEMENTAL - Aérodrome du Breuil - BP - 2023

		Emprunts et dettes au 01/01/N										
			Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 502 077,28					225 660,16	38 147,21	0,00	4 453,66

⁽¹⁰⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹¹⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹²⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹³⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹⁴⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁵⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁶⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁷⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

B1.4 - I I POLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	1 502 077,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N ET PROVISIONS NOUVELLES

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
	Α	provision	В	C = A + B	D	E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		19 226,00	19 226,00	0,00	19 226,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		19 226,00	19 226,00	0,00	19 226,00
Créances douteuses	0,00	11/10/2021	19 226,00	19 226,00	0,00	19 226,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		19 226,00	19 226,00	0,00	19 226,00

⁽¹⁾ Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		295 700,00	I 295 700,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		225 700,00	225 700,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	225 700,00	225 700,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681 (5)	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	70 000,00	70 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	70 000,00	70 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	295 700,00	0,00	0,00	295 700,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁵⁾ Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 430 700,00	III 1 430 700,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		1 430 700,00	1 430 700,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
281318	Autres bâtiments publics	443 000,00	443 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	987 700,00	987 700,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 430 700,00	0,00	0,00	0,00	1 430 700,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	295 700,00
Ressources propres disponibles	IV	1 430 700,00
Solde	V = IV - II (5)	1 135 000,00

⁽¹⁾ Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C7

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP		Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	
TOTAL	7 552 946,00	0,00	7 552 946,00	3 873 979,00	1 134 000,00	3 544 967,00	0,00	
2021 Breuil Réparation 2021 Le Breuil Réparation et gros entretien non affecté	500 000,00	0,00	500 000,00	108 291,00	0,00	391 709,00	0,00	
AP 2021 Tx voirie Breuil AP 2021 Travaux de voirie du Breuil	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	799 913,00	0,00	700 087,00	0,00	
AP 2022 Camion pompier AP 2022 Acquisition camion de pompier	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	
AP 2022 Trx voirie Breuil AP 2022 Travaux de voirie du Breuil	600 000,00	0,00	600 000,00	161 400,00	0,00	438 600,00	0,00	
AP 2023 Trx infrastructure AP 2023 Travaux d'infrastructure du Breuil	0,00	0,00	0,00	0,00	735 000,00	265 000,00	0,00	
Améngt future ZAC AP Aménagement préalable à la création d'une future ZAC	748 380,00	0,00	748 380,00	703 467,00	0,00	44 913,00	0,00	
Z aménagt concerté AP zone d'aménagement concerté	261 126,00	0,00	261 126,00	226 788,00	0,00	34 338,00	0,00	
Améngt hangar ACBV Aménagement hangar ACBV	270 000,00	0,00	270 000,00	226 887,00	0,00	43 113,00	0,00	
Améngt zone nord Aménagement zone nord parking aéronefs et voirie	200 000,00	0,00	200 000,00	166 520,00	0,00	33 480,00	0,00	
Améngt zone év Aménagement zone événementiel	750 426,00	0,00	750 426,00	610 521,00	0,00	139 905,00	0,00	
Nouveau hangar Construction d'un nouveau hangar	630 000,00	0,00	630 000,00	62 084,00	350 000,00	217 916,00	0,00	
Ferme de Villeroux Ferme de Villeroux	100 000,00	0,00	100 000,00	55 430,00	0,00	44 570,00	0,00	
Le Breuil Réparation Le Breuil Réparation et gros entretien non affecté	500 000,00	0,00	500 000,00	207 768,00	36 700,00	255 532,00	0,00	
Extincteurs Le Breuil extincteurs	5 000,00	0,00	5 000,00	400,00	300,00	4 300,00	0,00	
Garantie P3 Le Breuil prestation de garantie P3	200 000,00	0,00	200 000,00	9 018,00	0,00	190 982,00	0,00	
Garantie P3 2021_2029 Le Breuil prestation de garantie P3 2021_2029	200 000,00	0,00	200 000,00	13 328,00	12 000,00	174 672,00	0,00	
P3 Garantie2016_2020 P3 Garantie totale 2016_2020	60 000,00	0,00	60 000,00	31 169,00	0,00	28 831,00	0,00	
Z Aérionautique SSLIA Zone Aérionautique SSLIA	528 014,00	0,00	528 014,00	490 995,00	0,00	37 019,00	0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1

D1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR TERRITORIAL	А	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	D1

D1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

CONSEIL DEPARTEMENTAL - Aérodrome du Breuil - BP - 2023

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 30 Nombre de membres présents : 24 Nombre de suffrages exprimés : 30 VOTES :

> Pour: 19 Contre: 2 Abstentions: 9

Date de convocation : 29/11/2022

Présenté par Le Président (1), A Blois, le 12/12/2022 Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session 12/12/2022 A Blois, le 13/12/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/12/2022, et de la publication le 13/12/2022 A Bois, le 13/12/2022

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Le Conseil départemental (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical...).

RECAPITULATION DES BALANCES GENERALES - BUDGET PRIMITIF 2023

1.11 11.4	Mouvements	budgétaires	Mouveme	ents réels	Mouvements d'ordre		
Libellé	Dépenses	Dépenses Recettes		Recettes	Dépenses	Recettes	
Budget principal	545 397 874,00	545 397 874,00	449 682 271,00	449 682 271,00	95 715 603,00	95 715 603,00	
Budget annexe Laboratoire Départemental d'Analyses	1 765 966,00	1 765 966,00	1 599 966,00	1 599 966,00	166 000,00	166 000,00	
Budget annexe Service Qualité de l'Eau	1 064 506,00	1 064 506,00	1 006 006,00	1 006 006,00	58 500,00	58 500,00	
Budget annexe Fonds Solidarité Logement	1 630 560,00	1 630 560,00	1 573 560,00	1 573 560,00	57 000,00	57 000,00	
Budget annexe Aérodrome du Breuil	3 813 012,00	3 813 012,00	2 112 312,00	2 112 312,00	1 700 700,00	1 700 700,00	

Présentés par Monsieur Philippe GOUET, Président du conseil départemental de Loir-et-Cher A Blois, le 12 décembre 2022

LE PRESIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Philippe GOUET

Délibérés par le conseil départemental de Loir-et-Che

A Blois, le 12 décembre 2022

Le Président du Conseil Départemental certifie que le présent document a été transmis au représentant de l'Etat, reçu à la Préfecture et publié le :

LE PRESIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Philippe GOUET